

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 13 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 mars à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 8 février deux mille vingt-quatre, s'est réuni salle du Conseil à LIGNE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 17

Nombre de délégués participant au vote : 13

### Titulaires présents :

Elus Couffé : Daniel PAGEAU, Suzanne LELAURE, Roseline VALEAU, Frédéric DELANOUE

Elus Le Cellier : Philippe MOREL,

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Maurice PERRION, Déborah SIDDI

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER, Jacqueline LE TEXIER, Florence BEZIER, LE BRESTEC Damien

### Titulaires absents excusés :

Elus Le Cellier : Aurelia AUDRAIN, Michael DAVID, Céline VERMOSEN

Elus Ligné : Stéphanie BÉRITAULT (pouvoir à Anita MENET), (pouvoir à Anita MENET,)

### Suppléants présents :

Elus Couffé : Eugénie MBILEMBI BOMODO, Cécile COTTINEAU

Elus Ligné : JOURDON Deborah, MENET Anita (pouvoir de Stéphanie BERITAULT), NIEL Guillaume

### Suppléants absents excusés :

Elus Couffé : FEILLARD Sylvie, LE MOAL Sylvie

Elus Le Cellier : HERBETTE Stéphanie, BAUDEL Alice, ERMENEUX Alix, PICAT Didier

Elus Ligné : VASSAULT DUVAL Aurélie

Elus Mouzeil JULIENNE Marina, DESORMEAUX Benoît, RAFFIN Marie, TRUIN Nathalie

**Secrétaire de séance : Roselyne VALEAU**

## N°13.03.2024-02 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif dressé par Madame Anne-Marie CORDIER, Présidente, est présenté au comité syndical par Madame Suzanne LELAURE, 2<sup>ème</sup> vice-présidente.

Pour l'année 2023, le compte administratif s'établit de la manière suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
<b>Résultat de clôture 2022</b>	101 983.09 €	37 416.76 €	139 399.85 €

Dépenses (Mandats émis en 2023)	1 392 520.30 €	31 965.81 €	1 424 486.11 €
Titres Titres émis en 2023)	1 524 292.88 €	19 903.72 €	1 544 196.60 €
<b>Résultat de l'exercice 2023</b>	131 772.58 €	-12 062.09 €	119 710.49 €
<b>Résultat de clôture 2023</b>	233 755.67 €	25 354.67 €	259 110.34 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
CODE	CHAPITRE	BP+DM 2023	EXECUTE 2023	TAUX EXECUTION
011	Charges à caractère général	199 532 €	169 406,14 €	85%
012	Charges de personnel	1 044 007 €	1 032 567,75 €	99%
65	Autres charges de gestion courante	176 501 €	174 421,88 €	99%
66	Charges financières	1 100 €	610,35 €	55%
67	Charges spécifiques	120 €	- €	0%
68	Dotations aux amortissements et provisions	400 €	- €	0%
	<b>Sous-Total 1 - Dépenses réelles</b>	<b>1 421 660 €</b>	<b>1 377 006,12 €</b>	<b>97%</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	15 515 €	15 514,18 €	100%
	<b>Sous-Total 2 - Dépenses d'ordre</b>	<b>15 515 €</b>	<b>15 514,18 €</b>	<b>100%</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté (Déficit)	- €	- €	
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 437 175 €</b>	<b>1 392 520,30 €</b>	<b>97%</b>

### 011 : charges à caractère général

Bonne maîtrise avec un taux d'exécution à 84.9%

### 012 :charges de personnel

Taux d'exécution de 99% qui s'explique par :

- Augmentation de la valeur du point au 1<sup>er</sup> juillet 2023
- La création de 2 postes au multi accueil « les lucioles » pour le remplacement d'un agent en arrêt maladie de longue durée et la création d'un poste d'agent technique polyvalent en charge de préparer le repas et d'assurer des tâches d'entretien dans la structure
- Le versement d'une prime de pouvoir d'achat en décembre 2023

### 65 autres charges de gestion courante

Indemnité des élus

Subventions aux associations : une enveloppe de 6 110 € supplémentaire avait été voté par rapport au CA 2022.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
CODE	CHAPITRE	BP+DM 2023	EXECUTE 2023	TAUX D'EXECUTION
013	Atténuations de charges	53 178 €	29 929.53 €	56%
70	Produits services et ventes directe	286 860 €	354 626.25 €	124%
74	Dotations, subventions et participations	995 154 €	1 134 527.84 €	114%
75	Autres produits de gestion courante	- €	2 717.89 €	
77	Produits exceptionnels	- €	2 096.12 €	
78	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	- €	395.25 €	
	<b>Sous-Total 1 - Recettes réelles</b>	<b>1 335 192 €</b>	<b>1 524 292.88 €</b>	<b>114%</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	- €		
	<b>Sous-Total 2 - Recettes d'ordre</b>	<b>- €</b>		
002	Résultat de fonctionnement reporté (Excédent)	101 983 €	101 983.09 €	
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 437 175 €</b>	<b>1 626 275.97 €</b>	<b>114%</b>

#### 013 : atténuations de charges

Remboursement d'arrêt maladie et fonds de compensation du supplément familial de traitement : le déficit BP /CA observé est lié à une mauvaise estimation budgétaire mais d'un remboursement d'un congé maternité en attente.

#### 70 : produits et vente des services

Les recettes famille augmentent grâce aux hausses de fréquentations sur les structures enfance et jeunesse mais également grâce aux hausses tarifaires votées courant 2023. Seule le muti accueil Les lucioles est déficitaire en raison de la fermeture de la structure liée à des problématiques de chauffage et des difficultés de remplacement des personnels absents.

#### 74 : dotations, subventions, participations,

**Recette exceptionnelle de 99 135 €** liée au dispositif de sécurité anti-inflation.

**Recettes CAF** : L'excédent entre BP et réalisé, à hauteur de 46 968.69 €, est principalement dû à des acomptes Ctg de 70% (contre les 50% attendus) et à des soldes 2022 « rattrapés » par la CAF sur l'année complète (+21 133 € non-inscrits au BP par prudence).

Sans ces régularisations, les recettes CAF prévisionnelles auraient été impactées plus fortement par le secteur Petite Enfance avec la perte des 14 673.02 € des Lucioles dû à son mauvais taux de remplissage et aux indus des Libellules. Nous n'aurions ainsi pas atteint la somme prévisionnelle. La prudence devra être de mise sur les recettes prévisionnelles 2024.

CODE	CHAPITRE	BP+DM 2023 (A)	EXECUTE 2023	RAR
	2051 -Concessions et frais similaires	10 650.00 €	2 002.00 €	6 400.00 €
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>10 650.00 €</b>	<b>2 002.00 €</b>	<b>6 400.00 €</b>
	20421- Biens mobiliers, matériel et études	10 000.00 €	8 054.80 €	
<b>204</b>	<b>Subvention d'équipement</b>	<b>10 000.00 €</b>	<b>8 054.80 €</b>	
	21838 - Autre matériel informatique	6 700.00 €	3 163.44 €	3 084.00 €
	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	7 260.00 €	17 609.70 €	
	2185 - Matériel de téléphone	- €	371.70 €	
	2188 -			1 040.00 €
	2158 - Autres immobilisation corporelles	22 710.00 €	764.17 €	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>36 670.00 €</b>	<b>21 909.01 €</b>	<b>4 124.00 €</b>
	198 - neutralisation d'investissement	- €	- €	- €
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>57 320.00 €</b>	<b>31 965.81 €</b>	<b>10 524.00 €</b>

Le taux d'exécution est de 56% sans les restes à réaliser et de 73% avec les RAR.

Subvention d'investissement : sur l'enveloppe de 10 000 € votée au BP 2023, seuls 8054.80 € ont été consommés.

	BP + DM 2023	EXECUTE 2023
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>57 320.00</b>	<b>31 965.81</b>
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors solde d'exécution)	19 904.00	19 903.72
solde d'exécution de la section d'investissement	37 416.00 €	37 416.76 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (Solde d'exécution compris)</b>	<b>57 320.00</b>	<b>57 320.48</b>
<b>Résultat de l'exercice 2023 - déficit</b>	<b>- 37 416.00</b>	<b>- 12 062.09</b>
<b>Résultat cumulé - Excédent</b>		<b>25 354.67</b>
<b>TOTAL RESTES A REALISER 2023 (Reportés en 2024)</b>		<b>10 524.00</b>

La section d'investissement présente un résultat 2023 déficitaire de 12 062.09 € mais un résultat cumulé excédentaire de 25 354.67 €. Les investissements des services du SIVOM sont financés par des recettes d'amortissement, le FCTVA ainsi que le résultat cumulé.

Les résultats sont conformes au compte de gestion

Madame Anne-Marie CORDIER, Présidente, s'étant retiré au moment du vote,

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :**

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le

ID : 044-244400669-20240313-13032024\_02-DE



**Suffrages exprimés :**

**Voix pour : 12**

**Voix contre : 0**

**Abstention : 0**

**Ne prend pas part au vote : 0**

- De prendre acte du Compte administratif tel que présenté ci-dessus
- De constater, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

La Présidente,

Anne-Marie CORDIER

La secrétaire de séance

Roselyne VALEAU

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le :

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le



ID : 044-244400669-20240313-13032024\_02-DE